



**2016/2052(INI)**

8.9.2016

# **AMENDEMENTS**

## **1 - 307**

**Projet de rapport**  
**Urmas Paet**  
(PE584.127v01-00)

sur l'Union européenne de la défense  
(2016/2052(INI))



**Amendement 1**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Visa 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu le protocole n° 1 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne,*

Or. el

**Amendement 2**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Visa 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu le protocole n° 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité,*

Or. el

**Amendement 3**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Visa 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu l'article 89 de sa résolution du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne (2004-2008) qui rappelle que "les droits fondamentaux ne s'arrêtent pas aux portes des casernes et qu'ils s'appliquent également intégralement aux citoyens en*

*uniforme et recommande aux États membres de garantir que les droits fondamentaux sont respectés dans les forces armées",*

Or. en

**Amendement 4**  
**Urmas Paet**

**Proposition de résolution**  
**Visa 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne,*

Or. en

**Amendement 5**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu l'article 89 de sa résolution du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne (2004-2008) qui rappelle que "les droits fondamentaux ne s'arrêtent pas aux portes des casernes et qu'ils s'appliquent également intégralement aux citoyens en uniforme et recommande aux États membres de garantir que les droits fondamentaux sont respectés dans les forces armées",*

Or. en

**Amendement 6**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la "Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne" publiée par la VP/HR le 28 juin 2016,*

Or. en

**Amendement 7**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Visa 13 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu le document intitulé "Vision partagée, action commune: une Europe plus forte – une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne" présenté par Federica Mogherini, VP/HR, le 27 juin 2016,*

Or. en

**Amendement 8**  
**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**  
**Visa 13 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la déclaration des ministres italiens de la défense et des affaires étrangères du 10 août 2016, appelant à un "Schengen de la défense",*

**Amendement 9**  
**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**  
**Visa 13 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la déclaration commune des ministres allemand et français des affaires étrangères du 28 juin 2016, "Une Europe forte dans un monde incertain",*

Or. fr

**Amendement 10**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Visa 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la possible sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne,*

Or. en

**Amendement 11**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Visa 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu les résultats de l'Eurobaromètre 85.1 de juin 2016,*

Or. en

## Amendement 12

Notis Marias

### Proposition de résolution

#### Considérant A

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que ***l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que*** la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union ***et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;***

##### *Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union;

Or. el

## Amendement 13

Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai

### Proposition de résolution

#### Considérant A

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

##### *Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; ***que l'Europe fait face à une menace terroriste sans précédent sur son territoire tandis que le terrorisme et une violence persistante continuent de s'étendre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient;*** que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à

l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. en

**Amendement 14**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme *est une priorité* de l'Union *et doit* être *menée* au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme *et le partage des informations sensibles en matière de sécurité sont des priorités* de l'Union *qui doivent* être *traitées* au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. it

**Amendement 15**  
**Lefteris Christoforou**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est

sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières; ***que l'Europe doit être plus forte et plus rapide lorsqu'elle se trouve en situation de menace réelle;***

Or. en

### **Amendement 16**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant A**

###### *Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que ***la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;***

###### *Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que ***mettre fin aux conflits armés, faire face aux violations généralisées des droits de l'homme, soutenir l'expansion de la démocratie et de l'état de droit et lutter contre le terrorisme sont les priorités de l'Union;***

Or. en

### **Amendement 17**

**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme **est une priorité** de l'Union et **doit** être **menée** au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés **et partenaires**; que **la prévention et** la lutte contre le terrorisme **sont des priorités** de l'Union et **devraient** être **menées** au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. it

**Amendement 18**  
**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et **de ses citoyens et** doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. fr

**Amendement 19**  
**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes *et sans précédent* qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. en

**Amendement 20**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés *et les pays tiers*; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de

aussi au-delà de ses frontières;

l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. fr

**Amendement 21**  
**Daniel Caspary**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front *et* agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front, agir à l'unisson *et systématiquement*, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. de

**Amendement 22**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes *qu'un pays ou une organisation ne peuvent résoudre seuls; que l'Union, pour faire montre de*

*Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes, *imposant aux pays européens de coopérer plus activement* et d'œuvrer en étroite coopération avec *leurs*

*solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson*, et œuvrer en étroite coopération avec *nos* alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité *de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses* frontières;

alliés *et en particulier par le biais de l'OTAN*; que la lutte contre le terrorisme est une priorité *des États membres et nécessite, pour être efficace, de combattre à l'intérieur comme à l'extérieur des* frontières *nationales*;

Or. en

### **Amendement 23** **Georgios Epitideios**

#### **Proposition de résolution** **Considérant A**

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'*un pays ou une* organisation ne *peuvent* résoudre *seuls*; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

##### *Amendement*

A. considérant que, ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans et aux abords de l'Europe s'est sensiblement dégradée, ce qui a généré des problèmes complexes qu'*aucune* organisation ne *peut* résoudre *seule*; que l'Union, pour faire montre de solidarité et de résilience, doit faire front et agir à l'unisson, et œuvrer en étroite coopération avec nos alliés; que la lutte contre le terrorisme est une priorité de l'Union et doit être menée au sein de l'Union, mais aussi au-delà de ses frontières;

Or. el

### **Amendement 24** **Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai, Hilde Vautmans**

#### **Proposition de résolution** **Considérant A bis (nouveau)**

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

*A bis. considérant que le terrorisme, les menaces hybrides, l'instabilité économique, l'insécurité cybernétique et*

*énergétique, la criminalité organisée et le changement climatique constituent les principales menaces pour la sécurité d'un monde chaque jour plus complexe et interconnecté et dans lequel l'Union doit faire de son mieux et chercher les moyens de garantir la sécurité et apporter la prospérité et la démocratie;*

Or. en

**Amendement 25**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que d'après l'Eurobaromètre 85.1 publié en juin 2016, environ deux tiers des citoyens de l'Union souhaiteraient que l'Union intervienne davantage dans le domaine de la sécurité et de la défense;*

Or. en

**Amendement 26**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que le contexte financier et de sécurité actuel exige une collaboration plus étroite des forces armées européennes et des entraînements et actions plus actifs et efficaces du personnel militaire;*

Or. en

**Amendement 27**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai, Hilde Vautmans**

**Proposition de résolution**

**Considérant A ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A ter. considérant que les sécurités intérieure et extérieure de l'Union sont de plus en plus liées; qu'une attention toute particulière doit être portée à la prévention des conflits, à la lutte contre les causes profondes de l'instabilité et à la protection de la sécurité humaine;*

Or. en

**Amendement 28**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**

**Considérant A quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A quater. considérant que la VP/HR Mogherini a fait de la sécurité de l'Union l'une des cinq priorités de sa stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne publiée en juin dernier;*

Or. en

**Amendement 29**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que *le* développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une *Union européenne de la sécurité et de la défense*;

*Amendement*

B. considérant que *le traité de Lisbonne oblige les États membres à allouer les capacités nécessaires aux missions et aux opérations de PSDC civiles et militaires; que cet objectif de* développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités *pour la PSDC* n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une *PSDC efficace et efficiente à même de réaliser les objectifs de l'Union tels que formulés dans l'article 21 du traité UE*;

Or. en

**Amendement 30**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

**Proposition de résolution**

**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; *qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense*;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; *qu'un engagement pour le renforcement de la PSDC est fondamental tout comme le besoin de développer les synergies entre les politiques de sécurité intérieure et extérieure; que l'Union et ses États membres ont un grand rôle à jouer, grâce à l'approche globale unique qu'offre l'Union, dans la prévention et la gestion des conflits, ainsi que dans la lutte contre leurs causes*;

Or. en

**Amendement 31**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense; ***que les États membres ont jusqu'à présent fait preuve d'un manque de volonté à procéder à ce développement par crainte qu'une telle Union européenne de sécurité et de défense représenterait une menace pour leur souveraineté nationale;***

Or. en

**Amendement 32**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense, ***mais que les institutions européennes peuvent également avoir un rôle très important en lançant des initiatives politiques;***

Or. it

**Amendement 33**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; **qu'il incombe aux** États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; **que les** États membres **ont la faculté** de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense; **qu'en tout état de cause, il convient de respecter le choix de la neutralité fait par certains États membres de l'Union;**

Or. it

**Amendement 34**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense **qui conduirait en temps opportun à l'établissement de forces armées européennes;**

Or. en

**Amendement 35**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités **n'a pas encore eu lieu;**

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités **est loin d'être optimal;**

qu'il incombe aux États membres *de bâtir une* Union européenne de la sécurité et de la défense;

qu'il incombe aux États membres *d'adopter une approche constructive et de se mobiliser pour permettre la création d'une* Union européenne de la sécurité et de la défense;

Or. fr

**Amendement 36**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; *qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;*

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu;

Or. en

**Amendement 37**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant *que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;*

*Amendement*

B. considérant *qu'en vue de se doter de meilleurs moyens et d'une plus grande capacité à faire face aux crises actuelles et aux menaces futures, les États membres doivent augmenter leurs dépenses allouées à la défense, plus particulièrement à la recherche et au développement, et doivent viser des stratégies de renseignement plus efficaces;*

Or. en

**Amendement 38**  
**Lefteris Christoforou**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; ***qu'une nouvelle stratégie européenne de sécurité est nécessaire***; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

Or. en

**Amendement 39**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le développement des capacités de sécurité et de défense prévu par les traités n'a pas encore eu lieu; qu'il incombe aux États membres de bâtir une Union européenne de la sécurité et de la défense;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 40**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***B bis. considérant que le coût de la non-Europe en matière de défense et de sécurité est estimé à 26,4 milliards d'euros par an[1] en raison des doubles emplois, de la surcapacité et des entraves imposées aux acquisitions militaires;***

***[1] "The Cost of Non-Europe in Common Security and Defence Policy" (le coût de la non-Europe dans la politique de sécurité et de défense commune), Service de recherche du Parlement européen (2013), p. 78.***

Or. en

**Amendement 41**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;***

***supprimé***

Or. el

**Amendement 42**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;

*Amendement*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi ***à l'unanimité; que l'article 42, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne recommande, dans ce cas, aux États membres d'adopter une décision dans ce sens conformément à leurs règles constitutionnelles respectives;***

Or. en

**Amendement 43**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

**Proposition de résolution**

**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;

*Amendement*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi, ***statuant à l'unanimité, sans préjudice de la spécificité de la politique de sécurité et de défense de certains États membres;***

Or. en

**Amendement 44**

**Lefteris Christoforou**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à ***une défense commune de l'Union***, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;

*Amendement*

C. considérant que l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à ***la réalisation des buts de la politique étrangère de l'Union et à la prise en compte les préoccupations sécuritaires de tous les États membres de manière équilibrée*** dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;

Or. en

**Amendement 45**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que ***l'article 42 du traité sur l'Union européenne requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;***

*Amendement*

C. considérant que ***la défense relève toujours de la compétence nationale; que les ambitions de la défense européenne doivent soutenir les capacités militaires au sein de l'OTAN en vue de renforcer l'alliance;***

Or. en

**Amendement 46**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que l'article 42 du traité UE requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union, ***dès lors que le Conseil européen en aura décidé ainsi;***

*Amendement*

C. considérant que l'article 42 du traité UE requiert la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, qui conduira à une défense commune de l'Union;

Or. es

**Amendement 47**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***C bis. considérant qu'une intégration progressive de la défense est le meilleur choix pour faire plus avec moins d'argent et que le livre blanc serait une opportunité unique de proposer des mesures supplémentaires;***

Or. en

**Amendement 48**  
**Sabine Lösing**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***C bis. rappelle que, conformément à l'article 41, paragraphe 2, du traité UE, les dépenses découlant des actions ayant des implications militaires ou de défense ne doivent pas être imputées au budget de l'Union;***

## Amendement 49

Notis Marias

### Proposition de résolution

#### Considérant D

*Proposition de résolution*

*D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. el

## Amendement 50

Tonino Picula

### Proposition de résolution

#### Considérant D

*Proposition de résolution*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales),

*Amendement*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN, ***complémentaires et se renforcent mutuellement***; qu'une Union européenne de la défense ***doit augmenter la capacité de l'Europe à promouvoir la sécurité au sein de l'Union et à l'extérieur de ses***

régionales et mondiales plus efficaces;

*frontières, ainsi qu'à renforcer notre partenariat avec l'OTAN et les relations transatlantiques et renforcera donc l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;*

Or. en

### **Amendement 51**

**Fabio Massimo Castaldo**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant D**

###### *Proposition de résolution*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place *d'institutions* de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense *renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;*

###### *Amendement*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place *de l'Agence européenne* de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense *devrait viser à rééquilibrer les rapports au sein de l'OTAN et à assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale, conformément aux principes de la charte des Nations unies;*

Or. it

### **Amendement 52**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant D**

###### *Proposition de résolution*

D. considérant que *ce même article*

###### *Amendement*

D. considérant que *la récente*

*prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;*

*déclaration commune du sommet de l'OTAN de Varsovie en 2016 sur le partenariat stratégique OTAN-UE reconnaît le rôle de l'OTAN et l'aide que peut apporter l'Union dans la réalisation des objectifs communs et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;*

Or. en

### **Amendement 53**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant D**

###### *Proposition de résolution*

D. considérant que ce même article prévoit *la mise en place d'institutions de défense et* la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une *Union européenne de la défense renforcera* l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;

###### *Amendement*

D. considérant que ce même article prévoit la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une *politique de défense commune de l'Union pourrait renforcer* l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;

Or. en

### **Amendement 54**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que *ce même article* prévoit la mise en place *d'institutions de défense* et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une *Union européenne de la défense* renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense *nationales (territoriales)*, régionales et mondiales plus efficaces;

*Amendement*

D. considérant que *l'article 42 du traité UE* prévoit *également* la mise en place *d'une Agence européenne de défense* et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une *PSDC efficace* renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense régionales et mondiales plus efficaces;

Or. en

**Amendement 55**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; *qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec* l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;

*Amendement*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement, *dans le respect de l'autonomie décisionnelle et des procédures de l'UE et de l'OTAN*; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense nationales (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;

Or. fr

**Amendement 56**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense *nationales* (territoriales), régionales et mondiales plus efficaces;

*Amendement*

D. considérant que ce même article prévoit la mise en place d'institutions de défense et la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement; qu'il requiert par ailleurs que les mesures prises par l'Union soient compatibles avec l'OTAN; qu'une Union européenne de la défense renforcera l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, par conséquent, favorisera le développement d'une sécurité et d'une défense territoriales, régionales et mondiales plus efficaces;

Or. es

**Amendement 57**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*D bis. considérant les récents propos tenus par la haute représentante à l'occasion de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'Union (Gymnich), le 2 septembre dernier, au cours de laquelle elle a insisté sur la "fenêtre d'opportunité" ouverte sur la réalisation de progrès concrets par les États membres en matière de défense;*

Or. it

**Amendement 58**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***D bis. considérant l'article 42,  
paragraphe 6, du traité UE sur la  
coopération structurée permanente;***

Or. es

**Amendement 59  
Jonás Fernández**

**Proposition de résolution  
Considérant D ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***D ter. considérant l'article 42,  
paragraphe 7, du traité UE sur l'alliance  
défensive;***

Or. es

**Amendement 60  
Jonás Fernández**

**Proposition de résolution  
Considérant D quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***D quater. considérant la résolution  
du Parlement européen du 13 avril 2016  
sur la stratégie globale;***

Or. es

**Amendement 61  
Notis Marias**

**Proposition de résolution  
Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution;**

**supprimé**

Or. el

**Amendement 62**

**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**

**Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution;

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution; ***que ceci représente une opportunité manquée de renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur global de premier plan pour la stabilité et la paix;***

Or. en

**Amendement 63**

**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**

**Considérant E**

*Proposition de résolution*

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution;

*Amendement*

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution ***à cause d'obstacles procéduraux, financiers ou politiques;***

Or. en

**Amendement 64**  
**Daniel Caspary**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E**

*Proposition de résolution*

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution;

*Amendement*

E. considérant que les groupements tactiques de l'Union, qui ont atteint leur pleine capacité opérationnelle en 2007, et qui ont pour vocation d'être mobilisés pour des missions militaires de nature humanitaire et pour des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, n'ont pas encore été mis à contribution, ***quoique cela aurait été possible et nécessaire;***

Or. de

**Amendement 65**  
**Georgios Epitideios**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**F.** *considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 66**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Considérant F**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**F.** *considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;*

**F.** *considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité, **qu'il doit prouver qu'il représente une valeur ajoutée, qu'il peut permettre de rendre la PSDC plus efficace et conduire à une harmonisation des plans de défense nationaux dans les domaines qui relèvent des opérations militaires de la PSDC conformément aux missions de Petersberg décrites à l'article 43 du traité UE;***

Or. en

**Amendement 67**

**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**

**Considérant F**

*Proposition de résolution*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;

*Amendement*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité; ***que malgré les plans des institutions de l'Union, on observe un manque de volonté politique évident de la part des États membres et qu'il faudra en tenir compte dans les futurs débats concernant la politique de défense de l'Union;***

Or. en

**Amendement 68**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; ***que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;***

*Amendement*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre;

Or. el

**Amendement 69**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;

*Amendement*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité; ***qu'il convient d'encourager les États membres à participer aux actions de l'AED et à s'engager à cette fin;***

Or. en

**Amendement 70**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

F. considérant ***qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;***

*Amendement*

F. considérant ***que l'utilisation des outils PSDC existants n'est pas toujours effective, que certains instruments n'ont même jamais été mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;***

Or. fr

**Amendement 71**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de

*Amendement*

F. considérant qu'à l'exception de l'Agence européenne de défense (AED), aucun autre élément de la politique de

sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité;

sécurité et de défense commune de l'Union n'a pour l'heure été conçu, décidé ou mis en œuvre; que le plein potentiel de l'AED n'est pas encore exploité *et que son organisation doit être revue;*

Or. it

**Amendement 72**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Proposition de résolution*

**G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action;**

*Amendement*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 73**  
**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Proposition de résolution*

**G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement**

*Amendement*

**G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement**

encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action;

encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action; ***que l'Union ne peut pas imposer de telles mesures aux États membres, étant donné qu'ils ont la prééminence dans les questions de défense; que toutes les mesures doivent être acceptées par tous les membres du Conseil avant leur mise en œuvre;***

Or. en

#### **Amendement 74**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant G**

###### *Proposition de résolution*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action;

###### *Amendement*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités ***utiles pour une PSDC remplissant les missions de Petersberg afin de faire face aux crises extérieures;***

Or. en

#### **Amendement 75**

**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Proposition de résolution*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie *de l'Europe* en matière de prise de décision et d'action;

*Amendement*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, de renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie *stratégique de l'Union* en matière de prise de décision et d'action;

Or. fr

**Amendement 76**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Proposition de résolution*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, *de* renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action;

*Amendement*

G. considérant qu'en vertu de la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, l'Union doit systématiquement encourager la coopération en matière de défense, sur tout l'éventail des capacités, afin de faire face aux crises extérieures, *d'aider à* renforcer les capacités de nos partenaires, d'assurer la sécurité de l'Europe et de créer une industrie européenne de la défense qui soit robuste, ce qui est fondamental pour l'autonomie de l'Europe en matière de prise de décision et d'action;

Or. en

## Amendement 77

Notis Marias

### Proposition de résolution

#### Considérant H

*Proposition de résolution*

**H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, notamment en recourant aux fonds de l'Union;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. el

## Amendement 78

Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post

### Proposition de résolution

#### Considérant H

*Proposition de résolution*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, notamment en recourant aux fonds de l'Union;

*Amendement*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, notamment en recourant aux fonds de l'Union, ***tout en observant que les capacités militaires appartiennent et sont toujours exploitées par les États membres;***

Or. en

**Amendement 79**  
**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Proposition de résolution*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, notamment en recourant aux fonds de l'Union;

*Amendement*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est *en partie* concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, notamment en recourant aux fonds de l'Union *lorsqu'il y a lieu*;

Or. en

**Amendement 80**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Proposition de résolution*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles, *notamment en recourant aux fonds de l'Union*;

*Amendement*

H. considérant que le Conseil européen de juin 2015, qui s'est concentré sur la défense, a demandé que l'on s'attache à intensifier et à systématiser davantage la coopération européenne en matière de défense afin d'assurer la disponibilité des capacités essentielles *pour la PSDC*;

Or. en

**Amendement 81**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

I. considérant que la France **a invoqué** l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 **et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale; que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;**

*Amendement*

I. considérant que **le fait que** la France **ait invoqué** l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 **était une démarche irréaliste;**

Or. el

**Amendement 82**  
**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale; que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;

*Amendement*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale; **que ceci démontre que cette invocation était de nature purement politique et ne servait aucune utilité pratique;** que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;

Or. en

**Amendement 83**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

I. considérant que la France a invoqué

*Amendement*

I. considérant que la France a invoqué

l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale; **que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;**

l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base **purement** bilatérale;

Or. en

#### **Amendement 84** **Arnaud Danjean**

##### **Proposition de résolution** **Considérant I**

###### *Proposition de résolution*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale; **que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;**

###### *Amendement*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres sur une base bilatérale;

Or. fr

#### **Amendement 85** **Jonás Fernández**

##### **Proposition de résolution** **Considérant I**

###### *Proposition de résolution*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres **sur une base bilatérale;** que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;

###### *Amendement*

I. considérant que la France a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité UE le 17 novembre 2015 et a ensuite demandé et géré l'aide et les contributions des autres États membres; que peu d'États membres ont les capacités de gestion nécessaires pour suivre cet exemple;

**Amendement 86**

**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**

**Considérant I bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*I bis. considérant que la présidence néerlandaise du Conseil a avancé l'idée d'un livre blanc de l'Union; que les pays du groupe de Visegrád ont bien accueilli l'idée d'une intégration européenne plus forte pour ce qui est de la défense; que l'Allemagne a appelé à une Union européenne de sécurité et de défense dans son livre blanc de 2016 sur la politique allemande de sécurité et l'avenir de la Bundeswehr;*

Or. en

**Amendement 87**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Considérant J**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*J. considérant que, comme le prévoit le traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense sera la première étape sur la voie vers l'Union européenne de la défense (UED);*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 88**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

## Proposition de résolution

### Considérant J

#### *Proposition de résolution*

J. considérant que, ***comme le prévoit le traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense sera la première étape sur la voie vers l'Union européenne de la défense (UED)***;

#### *Amendement*

J. considérant que, ***conformément au traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense doit renforcer davantage la PSDC et renforcer la capacité de l'Union à garantir la sécurité***;

Or. en

## Amendement 89

Fabio Massimo Castaldo

## Proposition de résolution

### Considérant J

#### *Proposition de résolution*

J. considérant que, ***comme le prévoit le traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense sera la première étape sur la voie vers l'Union européenne de la défense (UED)***;

#### *Amendement*

J. considérant que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense ***pourrait proposer une réflexion utile sur l'avenir de la PESD***;

Or. it

## Amendement 90

Tamás Meszerics

au nom du groupe Verts/ALE

## Proposition de résolution

### Considérant J

#### *Proposition de résolution*

J. considérant que, comme le prévoit le traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense sera la première étape sur la voie ***vers l'Union européenne de la défense (UED)***;

#### *Amendement*

J. considérant que, comme le prévoit le traité de Lisbonne, le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense sera la première étape sur la voie ***d'une PSDC plus efficace***;

Or. en

## **Amendement 91**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Sous-titre 1**

*Proposition de résolution*

*Union européenne de la défense*

*Amendement*

Défense européenne

Or. en

## **Amendement 92**

**Urmas Paet**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

*Amendement*

1. ***rappelle que, pour garantir sa sécurité sur le long terme, l'Europe a besoin d'une volonté politique et d'une détermination étayées par un large choix d'instruments politiques, en particulier de capacités militaires puissantes et modernes;*** engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

Or. en

## **Amendement 93**

**Boris Zala**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

*Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED; ***souligne la nécessité d'établir un Conseil regroupant les ministres de la défense pour offrir une direction politique soutenue et définir le cadre d'une Union européenne de la défense;***

Or. en

**Amendement 94**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le contexte du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); ***estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;***

*Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le contexte du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); ***rappelle que l'établissement de l'UED découle directement de l'application de la PSDC en vertu du traité de Lisbonne, prenant en compte les apports majeurs du livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense;***

Or. es

**Amendement 95**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. ***engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP);***  
estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

*Amendement*

1. estime que le traité de Lisbonne *ne* fournit *pas* une base solide pour l'UED;

Or. en

**Amendement 96**  
**Ana Gomes**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

*Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED, ***qui est liée par le droit international et est actuellement indispensable pour inciter l'Union à promouvoir l'état de droit, la paix et la sécurité dans le monde;***

Or. en

**Amendement 97**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de

*Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de

l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED; *se félicite à cet égard de toutes les actions entreprises par les États membres qui auraient pour objectif l'intégration de nos efforts communs dans le domaine de la défense;*

Or. en

## Amendement 98

**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 1

##### *Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

##### *Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, *et à fournir des ressources financières supplémentaires pour assurer sa mise en œuvre*, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

Or. en

## Amendement 99

**Notis Marias**

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 1

##### *Proposition de résolution*

1. *engage* le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, *en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et*

##### *Amendement*

1. *demande au* Conseil européen *de ne pas procéder à* la définition progressive de l'UED, *estimant* que le traité de Lisbonne *ne* fournit *pas* une base solide

*financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime* que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour l'UED;

pour l'UED;

Or. el

### **Amendement 100**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 1**

###### *Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive *de l'UED*, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour *l'UED*;

###### *Amendement*

1. Engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive *d'une politique commune de défense de l'Union*, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour *la politique de défense commune de l'Union*;

Or. en

### **Amendement 101**

**Fabio Massimo Castaldo**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 1**

###### *Proposition de résolution*

1. *engage le* Conseil européen à être le moteur de la définition progressive de l'UED, en vue de son établissement dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP); estime que le traité de Lisbonne *fournit une base solide pour l'UED*;

###### *Amendement*

1. *demande au* Conseil européen *d'engager une réflexion sur l'opportunité de définir une UED et sur sa viabilité effective dans le cadre du prochain CFP*; estime que le traité de Lisbonne *contient une série de mécanismes relevant de la PESD qui doivent encore être pleinement exploités*;

Or. it

## Amendement 102

Tamás Meszerics

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 1

##### *Proposition de résolution*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive **de l'UED**, en vue de son établissement **dans le cadre du prochain cadre politique et financier pluriannuel de l'UE (CFP)**; estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour **l'UED**;

##### *Amendement*

1. engage le Conseil européen à être le moteur de la définition progressive **d'une PSDC plus efficace**, en vue de son établissement **jusqu'aux prochaines élections européennes**; estime que le traité de Lisbonne fournit une base solide pour **le développement d'une PSDC efficace**;

Or. en

## Amendement 103

Tamás Meszerics

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 1 bis (nouveau)

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

**1 bis. demande aux États membres de l'Union de mobiliser le potentiel complet du traité de Lisbonne en ce qui concerne la PSDC, en particulier à l'égard de la coopération structurée permanente visée à l'article 42, paragraphe 6, et du fonds de démarrage visé à l'article 41, paragraphe 3, du traité UE; rappelle que les missions de Petersberg visées à l'article 43 du traité UE exposent une longue liste d'ambitions militaires telles que les actions conjointes en matière de désarmement, les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de conseil et d'assistance en matière militaire, les missions de prévention des conflits et de maintien de la paix et les missions de forces de combat pour la**

*gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation à la fin des conflits; rappelle que le même article dispose que toutes ces missions peuvent contribuer à la lutte contre le terrorisme, y compris en aidant les pays tiers à combattre le terrorisme sur leurs territoires; insiste sur le fait que, dans l'état actuel des choses, la PSDC ne permet pas à l'Union de remplir les missions citées; estime que l'ordre du jour doit systématiquement être de travailler sur les moyens de permettre à l'Union de remplir les objectifs du traité de Lisbonne et non d'allonger la liste des missions militaires susceptibles de mettre gravement en péril la crédibilité de l'Union;*

Or. en

**Amendement 104**  
**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. fait remarquer qu'un rôle plus important de l'Union dans la recherche et développement en lien avec la défense a des conséquences sur d'autres domaines politiques voisins, tels que les exportations d'armes; considère que le Parlement européen doit s'impliquer dans la création d'un régime contraignant concernant les exportations d'armes et les munitions qui serait développé à partir de programmes de recherche et de développement financés par l'Union;*

Or. en

**Amendement 105**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. est d'avis qu'une véritable et forte UED doit offrir les garanties et les capacités aux États membres allant au-delà de celles de chacun d'entre eux;*

Or. en

**Amendement 106**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. souligne que l'OTAN reste la base de la politique européenne de défense;*

Or. en

**Amendement 107**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 ter. croit que l'UED pourrait débiter par une PSDC révisée en profondeur, fondée sur un principe de défense collective solide, un financement efficace et une coordination avec l'OTAN; considère que la PSDC, en tant qu'étape nécessaire pour accéder à l'UED, accompagnée d'une intégration grandissante des sécurités intérieure et*

*extérieure, doit dépasser le cadre de la simple gestion des crises externes et assurer concrètement la sécurité commune et la protection de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ainsi que permettre à l'Union de pouvoir s'engager à toutes les étapes des crises et des conflits en recourant à l'ensemble des outils à sa disposition, jusqu'à l'article 42, paragraphe 7, du traité UE;*

Or. en

**Amendement 108**  
**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 ter. souligne que toute décision qui constituerait une avancée vers l'Union européenne de défense, dont le développement d'une plus grande coopération permanente structurée et la création d'institutions dédiées à la défense, doit être acceptée à l'unanimité par les États membres de l'Union;*

Or. en

**Amendement 109**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elzbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR;*

*supprimé*

**Amendement 110**

**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR;

*Amendement*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR; ***salue les nouveaux engagements de la Commission dans le domaine de la défense par des activités de recherche, de planification et de mise en œuvre extensives et ciblées;***

Or. en

**Amendement 111**

**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR;

*Amendement*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR; ***invite de la même manière le Conseil à mettre en place un format de réunion permanent réunissant les ministres de la défense;***

Or. fr

**Amendement 112**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR;

*Amendement*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR; ***demande que le Parlement européen puisse être associé à ce groupe via des représentants permanents;***

Or. it

**Amendement 113**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR;

*Amendement*

2. invite le président de la Commission à mettre en place un groupe de travail permanent sur les questions de défense, constitué de membres de la Commission et présidé par la VP/HR ***avec l'assistance du HR adjoint;***

Or. es

**Amendement 114**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***2 bis. considère que l'aggravation de la***

*perception des risques et des menaces en Europe requiert l'établissement de toute urgence de l'Union européenne de la défense; note que l'une des causes principales en est la dégradation de l'environnement de sécurité aux frontières de l'Union, en particulier à l'Est et au Sud; estime que, par ailleurs, les stratégies sécuritaires des États membres en sont la preuve; constate que cette situation s'est particulièrement et progressivement aggravée au cours de l'année 2014, avec la naissance et le développement de l'État islamique (EI) autoproclamé, et en conséquence de l'usage de la force par la Russie; souligne toutefois que les médias ne cessent de prendre conscience de la gravité de la situation, à plus forte raison depuis les attaques terroristes survenues à Paris en novembre 2015 et à Bruxelles en mars 2016;*

Or. es

**Amendement 115**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*2 bis. est d'avis que l'UED doit reposer sur une évaluation périodique conjointe des menaces de sécurité des États membres, mais doit demeurer suffisamment flexible pour répondre aux enjeux et aux besoins sécuritaires de chaque État membre;*

Or. en

**Amendement 116**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*2 ter. estime que dans la mesure où cet ensemble de menaces sont dirigées contre l'Union dans sa totalité et non contre les États membres individuellement, la riposte, pour être efficace, doit provenir de l'Union et que pour cette raison, il est indispensable de mettre en marche l'application de la PSDC; note que la récente résolution du Parlement européen sur la stratégie globale sur la politique étrangère et de sécurité, adoptée le 13 avril 2016, dispose que l'activation de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE doit servir de catalyseur libérant le potentiel de toutes les dispositions du traité relatives à la sécurité et la défense;*

Or. es

**Amendement 117**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*2 quater. constate que la création de l'Union européenne de la défense revêt un caractère urgent et essentiel, car un acteur crédible de la politique internationale doit disposer de sa propre capacité de défense;*

Or. es

**Amendement 118**  
**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. considère que l'Union devrait ***mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP); est convaincu que l'utilisation des fonds de l'Union serait une manifestation claire de cohésion et de solidarité, et que cela permettrait à tous les États membres de renforcer leurs capacités militaires dans le cadre d'un effort plus commun;***

*Amendement*

3. considère que l'Union devrait ***soutenir une coopération plus importante et plus systématique*** en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP);

Or. en

**Amendement 119**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. considère que l'Union ***devrait*** mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP); est convaincu que l'utilisation des fonds de l'Union ***serait une manifestation claire de cohésion et de solidarité, et que cela permettrait à tous les États membres de renforcer leurs capacités militaires dans le cadre d'un effort plus commun;***

*Amendement*

3. considère que l'Union ***doit évaluer l'opportunité de*** mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP); est ***toutefois*** convaincu que l'utilisation ***éventuelle*** des fonds de l'Union ***en plein crise économique majeure doit être subordonnée à un renforcement de l'efficacité des*** capacités militaires ***existantes grâce à un*** effort plus commun;

Or. it

**Amendement 120**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. considère que l'Union devrait mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, *et notamment la coopération structurée permanente (CSP)*; est convaincu que l'utilisation des fonds de l'Union serait une manifestation claire de cohésion et de solidarité, et que cela permettrait à tous les États membres de renforcer leurs capacités militaires dans le cadre d'un effort plus commun;

*Amendement*

3. considère que l'Union devrait mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union; est convaincu que l'utilisation des fonds de l'Union serait une manifestation claire de cohésion et de solidarité, et que cela permettrait à tous les États membres de renforcer leurs capacités militaires dans le cadre d'un effort plus commun;

Or. en

**Amendement 121**  
**Tamás Meszserics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. considère que l'Union devrait mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP); *est convaincu que l'utilisation des fonds de l'Union serait une manifestation claire de cohésion et de solidarité, et que cela permettrait à tous les États membres de renforcer leurs capacités militaires dans le cadre d'un effort plus commun;*

*Amendement*

3. considère que l'Union devrait mobiliser des ressources propres afin d'intensifier et de rendre plus systématique la coopération en matière de défense entre les États membres de l'Union, et notamment la coopération structurée permanente (CSP) *et l'établissement d'une capacité militaire permanente de planification et de conduite qui rendrait l'aspect militaire de la PSDC bien plus efficace, plus rapide et moins dépendant de la politique étrangère et d'autres intérêts du pays pilote ou hôte;*

**Amendement 122**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 3 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**3 bis. estime qu'un renforcement de la coopération européenne en matière de défense permettrait un accroissement de l'efficacité, de l'unité et de l'efficience ainsi qu'une augmentation des ressources de l'Union, de ses capacités et des effets positifs potentiels sur la recherche en matière de défense et sur l'industrie; souligne que seul ce renforcement de la coopération qui devrait progressivement se transformer en une véritable Union européenne de la défense permettrait à l'Union et ses États membres d'acquérir les capacités technologiques et industrielles nécessaires à une action plus rapide, autonome, efficace et répondant aux menaces actuelles d'une façon réactive et efficace;**

Or. en

**Amendement 123**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 3 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**3 bis. note qu'à l'exception des dépenses communes, les ressources militaires et les dépenses opérationnelles sont allouées aux missions de la PSDC au cas par cas et sur une base nationale;**

**Amendement 124**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 3 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**3 ter. estime que l'UED devrait s'appuyer sur une coopération et une aide financières fortes et que, par conséquent, à cette fin, il convient de réviser les règles financières au niveau européen;**

Or. en

**Amendement 125**

**Notis Marias**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; ***encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin;*** souligne que la CSP est ouverte à tous les

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

**Amendement 126**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à ***mettre en place*** des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union ***devrait être développé davantage à cette fin***; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à ***mettre en commun de façon permanente des contingents nationaux constituant*** des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union ***ne pourra devenir une capacité utile et mobilisable de la PSDC qu'en cas d'abandon du concept de pays pilote, d'entraînements conjoints réguliers et de création de groupements aux fonctions militaires spécifiques pour une durée illimitée***; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. en

**Amendement 127**

**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; ***encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;***

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants ***en matière de défense*** devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; ***souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres; est convaincu que la modularité et la flexibilité du système des groupements tactiques de l'Union devrait être renforcées; estime que les États membres devraient adopter une attitude plus constructive afin de permettre le déploiement des GTUE;***

Or. fr

**Amendement 128**  
**Daniel Caspary**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la

paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; ***suggère que les processus de décisions politiques à l'échelle de l'Union et les procédures nationales soient conçus pour permettre une réaction rapide en cas de crise***; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. de

## **Amendement 129**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4**

##### *Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient ***établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union***; encourage ces États membres à ***mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune***; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ***ces forces multinationales***; ***est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin***; ***souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres***;

##### *Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient ***procéder par conclusions d'accords bilatéraux ou multilatéraux, méthode de coopération en matière de défense qui s'avère efficace depuis des décennies***; encourage ces États membres à ***augmenter leurs contributions à l'OTAN et à s'orienter vers une augmentation de leurs dépenses en matière de défense afin d'atteindre les 2 % souhaités et félicite la décision des États membres qui sont déjà passés à l'acte***; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ***l'ONU et à l'OTAN***; ***prend note du rapport récemment adopté concernant les opérations de soutien de la paix – engagement de l'Union européenne vis-à-vis des Nations unies et de l'Union africaine (2015/2275(INI)) qui a proposé une ligne de conduite claire quant à l'évolution du rôle de l'Union, avec d'autres, dans le soutien apporté à***

**Amendement 130**

**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; ***encourage l'établissement d'états-majors d'opération pour l'Union européenne comme condition préalable à l'organisation, au commandement et au contrôle efficaces des opérations communes***; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

**Amendement 131**

**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; **souligne l'importance et la nécessité de la participation de tous les États membres à une coopération structurée permanente et efficace**; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. en

**Amendement 132**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; **encourage ces États membres à** mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et **à** mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, **en principe**, confier la mise en

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union, mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune, **en respectant exclusivement les principes de la charte des Nations unies**; estime que le Conseil

œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu **que le système** des groupements tactiques de l'Union **devrait être développé davantage** à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

devrait, **lors de crises internationales, évaluer l'opportunité de** confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu **qu'il faut préalablement résoudre les problèmes qui ont empêché l'utilisation** des groupements tactiques de l'Union à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. it

### Amendement 133 Georgios Epitideios

#### Proposition de résolution Paragraphe 4

##### *Proposition de résolution*

4. **estime que** les États membres **qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres** à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; **est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin**; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

##### *Amendement*

4. **encourage** les États membres **de l'Union** à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; **estime que ces forces devront être différentes de celles engagées dans l'OTAN, et que la nature des missions qu'elles assumeront devra en outre être précisée**; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. el

**Amendement 134**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin, ***politiquement, en modularité et en financement effectif***; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. en

**Amendement 135**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le

cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales, *en vertu des articles 38, 42, 43 et 44 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. el

**Amendement 136**  
**Ana Gomes**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Proposition de résolution*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

*Amendement*

4. estime que les États membres qui sont disposés à prendre entre eux des engagements plus contraignants devraient établir une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être *renommé, utilisé et* développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

### **Amendement 137**

**Norica Nicolai**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 4**

###### *Proposition de résolution*

4. *estime que* les États membres *qui sont disposés* à prendre entre eux des engagements plus contraignants *devraient établir* une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage *ces* États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

###### *Amendement*

4. *encourage tous* les États membres à prendre entre eux des engagements plus contraignants *en établissant* une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union; encourage ces États membres à mettre en place des forces multinationales dans le cadre de la CSP et à mettre ces forces à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune; estime que le Conseil devrait, en principe, confier la mise en œuvre d'une mission de maintien de la paix, de prévention des conflits et de renforcement de la sécurité internationale à ces forces multinationales; est convaincu que le système des groupements tactiques de l'Union devrait être développé davantage à cette fin; souligne que la CSP est ouverte à tous les États membres;

Or. en

### **Amendement 138**

**Michael Gahler**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 4 bis (nouveau)**

###### *Proposition de résolution*

###### *Amendement*

*4 bis. demande aux États membre de reconnaître en particulier le droit du personnel militaire à former et à rejoindre des associations professionnelles ou des organisations syndicales et de les*

*impliquer dans un dialogue social régulier avec les autorités; invite le Conseil européen à prendre des mesures concrètes visant l'harmonisation et la standardisation des forces armées de l'Union européenne afin de faciliter la coopération du personnel des forces armées sous l'égide d'une nouvelle Union européenne de la défense;*

Or. en

**Amendement 139**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 bis. note que tous les États membres rencontrent des difficultés à maintenir un très large éventail de capacités de défense, en particulier à cause de contraintes budgétaires; par conséquent, appelle de ses vœux une coordination renforcée et des choix plus clairs quant aux capacités à maintenir afin que les États membres puissent se spécialiser dans certaines capacités;*

Or. en

**Amendement 140**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 bis. demande au Conseil de l'Union européenne d'établir un forum permanent destiné à la consultation et à la prise de décision des États membres engagés dans*

*une coopération approfondie en termes de  
défense, première étape vers la création  
d'un Conseil des ministres de la défense;*

Or. en

**Amendement 141**  
**Laurențiu Rebegea**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 bis. reconnaît à la fois que les États  
membres ont le droit inaliénable de  
définir et d'organiser leurs propres  
structures de défense;*

Or. ro

**Amendement 142**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 ter. encourage les États membres à  
chercher des pistes supplémentaires  
d'acquisition, de maintenance et  
d'entretien communs des forces et du  
matériel; suggère qu'il pourrait s'avérer  
utile de s'intéresser en premier lieu à la  
mise en commun et au partage de matériel  
non létal, comme des véhicules de  
transport ou des avions, des véhicules et  
des avions de ravitaillement et autre  
matériel de soutien;*

Or. en

**Amendement 143**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 ter.** *demande au Parlement européen d'organiser une commission à part entière consacrée à la sécurité et à la défense afin de surveiller l'application d'une coopération structurée permanente;*

Or. en

**Amendement 144**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 quater.** *est convaincu que l'interopérabilité est essentielle à la compatibilité et l'intégration renforcées des forces des États membres; met par conséquent en avant le fait que les États membres doivent explorer la possibilité d'approvisionnement conjoint en ressources de défense; note que la nature protectionniste et fermée des marchés de défense de l'Union rend la tâche plus ardue;*

Or. en

**Amendement 145**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 quinquies.** *souligne que la révision et*

*l'élargissement du mécanisme Athena sont nécessaires afin que le financement des missions de l'Union soit assuré par les fonds collectifs plutôt qu'en répercutant les coûts sur les États membres participants, ce qui permettrait ainsi de dissiper les éventuelles réticences des États membres à engager leurs forces;*

Or. en

**Amendement 146**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 sexies. remarque que les décisions de lancement des missions de l'Union sont prises à l'unanimité par le Conseil, processus de décision non propice à une action rapide et efficace; estime qu'un système de vote à la majorité qualifiée pour les prises de décisions relatives aux missions battant pavillon de l'Union améliorerait le temps de réaction et le caractère déterminant des missions de l'Union; souligne cependant à cet égard que la décision d'engager ou non des dépenses destinées aux missions de l'Union devrait être prise par les capitales nationales;*

Or. en

**Amendement 147**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement ***sur la base d'une liste d'exigences très précises en matière de capacités destinées aux opérations PSDC et de processus de planification de défense nationale et d'approvisionnement harmonisés en fonction des capacités spécifiques en question***; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense ***en ce qui concerne les zones importantes pour les exigences de capacités spécifiques de la PSDC; enjoint la Commission et les États membres à garantir l'application pleine et entière des deux directives relatives à la défense du "paquet défense" et d'envisager des mesures supplémentaires favorables à l'introduction de règles internes du marché de la défense; est convaincu que de telles mesures mèneront à un secteur de la défense plus transparent et plus efficace***;

Or. en

**Amendement 148**

**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement, ***qui doit suivre un examen de la défense portant sur les forces des États membres et les anciennes***

industrielle et technologique du secteur de la défense;

*activités et procédures de l'AED; demande à l'AED d'indiquer, preuves à l'appui, les lacunes en termes de capacités identifiées dans les objectifs globaux et dans le plan de développement des capacités qui se trouvent comblées grâce à l'action de l'Agence;* engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

Or. en

#### **Amendement 149**

**Lorenzo Cesa, Elisabetta Gardini**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

###### *Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

###### *Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense; *remarque que la fragmentation actuelle du marché représente une faiblesse pour la compétitivité de l'industrie de défense européenne et que la recherche conjointe peut aider à réduire cette fragmentation et à améliorer la compétitivité;*

Or. en

#### **Amendement 150**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elzbieta Fotyga**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense; ***estime qu'afin de soutenir l'industrie, il est essentiel que les États membres augmentent leurs dépenses en matière de défense et s'assurent que l'industrie demeure compétitive dans son ensemble;***

Or. en

**Amendement 151**

**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; ***est convaincu que la mise en commun et le partage d'initiatives et de projets sont d'excellentes premières mesures à prendre pour parvenir à une coopération européenne renforcée;*** engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

Or. en

**Amendement 152**

**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement ***afin d'accroître l'efficacité, d'éliminer les doubles emplois et de réduire les coûts***; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

Or. it

**Amendement 153**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. ***encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place*** une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. ***est convaincu qu'un rôle fort et accru de l'AED est indispensable pour permettre à l'UED de coordonner des programmes et des projets axés sur les capacités et d'établir*** une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

Or. en

**Amendement 154**  
**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres participant à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense, *essentielle pour l'autonomie stratégique de l'Union*;

Or. fr

**Amendement 155**  
**Ana Gomes**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. encourage les États membres *participant* à l'AED à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

*Amendement*

5. encourage les États membres à *participer* à l'AED *et* à mettre en place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense *et l'autonomie stratégique européenne*;

Or. en

**Amendement 156**  
**Sabine Lösing**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. *encourage* les États membres participant à l'AED à *mettre* en place une

*Amendement*

5. *s'oppose à ce que* les États membres participant à l'AED *mettent* en

politique européenne commune des capacités et de l'armement; **engage la Commission à travailler de concert avec l'AED à cet effet, et à renforcer** la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

place une politique européenne commune des capacités et de l'armement; **proteste contre le renforcement et le soutien offerts** à la base industrielle et technologique du secteur de la défense;

Or. en

## **Amendement 157**

**Boris Zala**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis. est intimement convaincu que seule une approche conjointe du développement des capacités, notamment la consolidation de groupes fonctionnels comme le commandement européen du transport aérien, peut générer les économies d'échelle nécessaires pour étayer une Union européenne de la défense; estime par ailleurs que le renforcement des capacités de l'Union par des achats conjoints et d'autres formes de mise en commun et de partage pourrait constituer une aide bienvenue à l'industrie de la défense de l'Europe, y compris aux PME, avec des retombées positives sur la croissance et l'emploi; soutient les mesures ciblées qui visent à encourager de tels projets, y compris au moyen d'exemptions d'impôts, afin que l'AED atteigne le seuil d'acquisitions collaboratives de 35 % demandé par la stratégie globale de l'Union; est persuadé que l'introduction d'un Semestre européen sur la défense, au cours duquel les États membres pourraient consulter leurs cycles de planification et leurs plans d'approvisionnement respectifs, peut contribuer à surmonter l'état actuel de fragmentation du marché de la défense;**

**Amendement 158**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***5 bis. souligne que la cybersécurité est, par sa nature même, un domaine politique où la coopération et l'intégration sont cruciales, non seulement entre les États membres, les partenaires principaux et l'OTAN, mais aussi entre différents acteurs de la société, puisqu'il ne s'agit pas uniquement d'une responsabilité militaire; demande des orientations plus claires sur la façon dont les capacités défensives et offensives de l'Union doivent être utilisées et dans quel contexte; rappelle que le Parlement européen a demandé à plusieurs reprises un examen approfondi de la réglementation de l'exportation de biens à double usage de l'Union afin d'éviter que tombent entre de mauvaises mains des programmes et autres systèmes qui peuvent être utilisés contre les infrastructures numériques de l'Union et porter atteinte aux droits de l'homme;***

Or. en

**Amendement 159**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***5 bis. rappelle la publication récente de la stratégie globale par la haute***

*représentante, qui constitue un cadre de travail cohérent établissant des priorités en matière de politique extérieure et permettant de déterminer les prochaines évolutions de la politique européenne de défense;*

Or. it

**Amendement 160**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*5 bis. rappelle les quatre seuils d'investissement collectif approuvés par le comité directeur de l'AED réuni au niveau ministériel en novembre 2007 et s'inquiète du faible niveau de coopération mis en lumière par le rapport des données de défense publié en 2013;*

Or. en

**Amendement 161**  
**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*5 bis. demande aux États membres de reconnaître en particulier le droit du personnel militaire à former et à rejoindre des associations professionnelles et de les impliquer dans un dialogue social régulier avec les autorités;*

Or. en

**Amendement 162**

**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 ter. demande à la VP/HR de prendre une initiative visant à rassembler les principales entreprises et parties prenantes de l'industrie de la défense européenne afin de développer une industrie européenne du drone;**

Or. en

**Amendement 163**

**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 quater. demande à la VP/HR de prendre une initiative visant à rassembler les principales entreprises et parties prenantes de l'industrie de la défense européenne afin de développer des stratégies et une plateforme destinées au développement conjoint d'équipements de défense;**

Or. en

**Amendement 164**

**Ivo Belet**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 quinquies. demande à la VP/HR de**

*renforcer la coopération entre les stratégies, les capacités et les centres de commande de cybersécurité nationales et l'AED dans le cadre d'une coopération structurée permanente afin de contribuer à la protection et à la lutte contre les cyberattaques;*

Or. en

## **Amendement 165**

**Ivo Belet**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 5 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*5 sexies. appelle de ses vœux le développement continu du cadre stratégique de cyberdéfense de l'Union pour permettre l'augmentation des capacités de cyberdéfense, de coopération opérationnelle et de partage d'informations des États membres;*

Or. en

## **Amendement 166**

**Lorenzo Cesa, Elisabetta Gardini**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration* d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point

*6. encourage le lancement effectif* d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; *souligne que l'action préparatoire devrait s'accompagner d'un budget suffisant, d'au moins 90 millions d'euros pour les*

de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

*trois prochaines années (2017-2020); considère que l'action préparatoire devrait être suivie d'un important programme de recherche financé par l'Union, qui ferait partie du prochain cadre financier pluriannuel (2021-2027); remarque que le programme de recherche de la défense européenne exigera un budget total d'au moins 3,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027 afin d'être crédible et de faire une différence notable;* invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. en

**Amendement 167**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

*Amendement*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; ***invite à l'établissement d'un fonds de lancement pour des activités préparatoires en amont des opérations militaires, tel que prévu par le traité de Lisbonne; soutient les initiatives de la Commission relatives à la défense, comme le plan d'action européen de défense, la politique industrielle de défense et la base industrielle et technologique de défense européenne;*** invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en

matière de défense financés par l'Union;

Or. en

### **Amendement 168**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 6**

###### *Proposition de résolution*

6. *se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;*

###### *Amendement*

6. *rappelle que les États membres de l'Union consacrent ensemble presque 200 milliards d'euros par an à la défense et occupent la deuxième place au classement mondial des budgets alloués à la défense; souligne que, selon les dernières données chiffrées de l'AED, les États membres s'intéressent de moins en moins à une recherche et à un développement collaboratifs et déplore que les États membres soient loin d'atteindre l'objectif fixé en 2007 des 20 % de dépenses collaboratives consacrés aux travaux de recherche en matière de défense; rejette toute tentative visant à utiliser des fonds de l'Union aux fins de la recherche et du développement dans le domaine de la défense;*

Or. en

### **Amendement 169**

**Fabio Massimo Castaldo**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 6**

###### *Proposition de résolution*

6. *se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de*

###### *Amendement*

6. *invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point*

*recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;*

de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union, *afin de renforcer l'efficacité et de réduire les coûts;*

Or. it

**Amendement 170**  
**Sabine Lösing**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. *se félicite des* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, *comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ* les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

*Amendement*

6. *souligne que les* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021 *enfreignent les dispositions de l'article 41, paragraphe 2, du traité UE; rejette* les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. en

**Amendement 171**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de

*Amendement*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de

recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015 *et qui font suite à un projet pilote lancé par le Parlement européen*; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. en

**Amendement 172**  
**Gilles Pargneaux**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense *à partir de 2021*, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

*Amendement*

6. se félicite des travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense *dans les meilleurs délais*, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. fr

**Amendement 173**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. *se félicite des* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour

*Amendement*

6. *constate les* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour

la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. en

**Amendement 174**  
**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. *se félicite des* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

*Amendement*

6. *constate les* travaux en cours sur l'élaboration d'une action préparatoire pour la mise en place d'un programme de recherche de l'Union dans le domaine de la défense à partir de 2021, comme l'a demandé le Conseil européen en 2013 et en 2015; invite les États membres à dresser les contours de futurs programmes de coopération pouvant prendre comme point de départ les travaux de recherche en matière de défense financés par l'Union;

Or. en

**Amendement 175**  
**Tokia Saïfi**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*6 bis. souligne que le lancement de missions PSDC, telles que l'EUNAVFOR MED, contribue à la réalisation d'une*

*Amendement*

*Union européenne de la défense; invite l'Union à poursuivre et à intensifier ce type d'opérations;*

Or. fr

**Amendement 176**  
**Enrico Gasbarra**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 bis. estime qu'il est important de recourir aux procédures du Semestre européen pour introduire de nouvelles formes de coopération renforcée dans les domaines de la sécurité et de la défense;*

Or. it

**Amendement 177**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide

fasse toujours défaut;

fasse toujours défaut; *est d'avis qu'un marché européen intégré d'armes de défense doit encourager et récompenser tous les États membres ainsi que fournir à tous les acheteurs les moyens adéquats, abordables et correspondant à leurs besoins individuels en matière de sécurité;*

Or. en

## **Amendement 178** **Urmas Paet**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 7**

#### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

#### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; *relève qu'une solide base industrielle et technologique de défense européenne nécessite un marché intérieur équitable, opérationnel et transparent, la sécurité de l'approvisionnement, et un dialogue structuré avec les industries de la défense concernées;* s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. en

## Amendement 179

Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 7

##### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires **pour permettre la mise en place d'un** marché européen **des équipements** de défense qui soit efficace, accessible, transparent **et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité**; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

##### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires **qui encouragent un** marché européen de **la** défense qui soit efficace, **juste**, accessible **et** transparent, **promeuvent une innovation technologique future, soutiennent les PME et stimulent la croissance et l'emploi**; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut; **souligne la nécessité d'assurer l'application correcte au sein de l'Union de la directive relative aux marchés publics dans le domaine de la défense et de la directive relative aux transferts intracommunautaires**;

Or. en

## Amendement 180

Eleftherios Synadinos

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 7

##### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget

##### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget

de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

de défense et de sécurité *et de limiter les coûts liés au développement ou à l'acquisition des équipements de défense*; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. el

### **Amendement 181**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 7**

#### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres *d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité*; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

#### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres *de faire usage de manière plus efficace de leur* budget de défense et de sécurité *respectif*; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide *et le respect des règles du marché intérieur fassent* toujours défaut;

Or. en

## Amendement 182

Ana Gomes

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 7

##### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

##### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence, **les mesures de lutte contre la corruption** et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. en

## Amendement 183

Geoffrey Van Orden

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 7

##### *Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la

##### *Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense **ouvert aux autres**, qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la

réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. en

**Amendement 184**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser *au mieux* leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

*Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser *plus efficacement* leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence et la réduction de la charge administrative dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. it

**Amendement 185**  
**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour

*Amendement*

7. souligne qu'il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour

permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la transparence *et la réduction de la charge administrative* dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

permettre la mise en place d'un marché européen des équipements de défense qui soit efficace, accessible, transparent et simple, afin de permettre aux États membres d'optimiser au mieux leur budget de défense et de sécurité; s'inquiète du fait que les progrès réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité *et* le renforcement de la transparence dans le secteur de la défense aient été lents jusqu'à présent, et qu'une politique industrielle de défense européenne solide fasse toujours défaut;

Or. en

**Amendement 186**  
**Urmas Paet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*7 bis. rappelle que pour assurer sa sécurité à long terme, l'Europe a besoin de volonté politique et de détermination étayées par un vaste panel d'instruments politiques adéquats, y compris des capacités militaires puissantes et modernes; demande à la Commission européenne de jouer son rôle, conformément au plan d'action de la défense, de soutenir une base industrielle forte, capable de répondre aux besoins de capacité stratégique de l'Europe et d'identifier les domaines où l'Union pourrait apporter une valeur ajoutée;*

Or. en

**Amendement 187**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8.** *est convaincu qu'en dressant progressivement les contours de la politique de défense commune de l'Union, cette dernière devrait prévoir, en accord avec les États membres concernés, la participation aux programmes relatifs aux capacités qu'ils entreprennent, en ce compris la participation aux structures créées pour l'exécution de ces programmes dans le cadre de l'Union;*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 188**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8.** *est convaincu qu'en dressant progressivement les contours de la politique de défense commune de l'Union, cette dernière devrait prévoir, en accord avec les États membres concernés, la participation aux programmes relatifs aux capacités qu'ils entreprennent, en ce compris la participation aux structures créées pour l'exécution de ces programmes dans le cadre de l'Union;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 189**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

8. *est convaincu qu'en dressant progressivement les contours de la politique de défense commune de l'Union, cette dernière devrait prévoir, en accord avec les États membres concernés, la participation aux programmes relatifs aux capacités qu'ils entreprennent, en ce compris la participation aux structures créées pour l'exécution de ces programmes dans le cadre de l'Union;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 190**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

8. est convaincu qu'en dressant progressivement les contours de la politique de défense commune de l'Union, cette dernière *devrait* prévoir, en accord avec les États membres concernés, la participation aux programmes relatifs aux capacités qu'ils entreprennent, en ce compris la participation aux structures créées pour l'exécution de ces programmes dans le cadre de l'Union;

8. est convaincu qu'en dressant progressivement les contours de la politique de défense commune de l'Union, cette dernière, *ainsi que l'Agence européenne de défense, devraient* prévoir, en accord avec les États membres concernés, la participation aux programmes relatifs aux capacités qu'ils entreprennent, en ce compris la participation aux structures créées pour l'exécution de ces programmes dans le cadre de l'Union;

Or. el

**Amendement 191**  
**Urmas Paet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8 bis.** *encourage la Commission, en collaboration avec l'Agence européenne de défense, à agir de façon à faciliter et permettre la coopération en matière de défense par la mobilisation de fonds et d'instruments européens afin que les États membres développent leurs programmes de capacités de défense; rappelle que le plan d'action européen de la défense devrait être un outil stratégique de promotion de la coopération en matière de défense au niveau européen, en particulier par le biais d'un programme de recherche en matière de défense financé par l'Union et des mesures de renforcement de la coopération industrielle tout au long de la chaîne de valeur;*

Or. en

**Amendement 192**  
**Gilles Pargneaux**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8 bis.** *accueille très favorablement le concept d'autonomie stratégique développé dans la stratégie globale de l'Union européenne par la VP/HR; estime que ce concept devrait se décliner tant dans nos priorités stratégiques que dans le renforcement de nos capacités et de notre industrie;*

Or. fr

**Amendement 193**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

9. *se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 194**  
**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de

la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective; ***souligne que la coopération entre l'Union et l'OTAN, visant le renforcement et l'efficacité de la recherche dans le domaine de la défense et de l'industrie de la défense, est une priorité stratégique dont l'exécution rapide est indispensable; est convaincu que le travail de prévention, d'analyse et de détection anticipée commun permis par un partage efficace d'informations et de renseignements augmentera la capacité de l'Union à lutter contre les menaces, y compris les menaces hybrides;***

Or. en

## **Amendement 195** **Fabio Massimo Castaldo**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

#### *Proposition de résolution*

9. *se félicite* de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; ***est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire***

#### *Amendement*

9. ***prend acte*** de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ***qui*** met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense;

*ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;*

Or. it

### **Amendement 196**

**Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai, Hilde Vautmans**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 9**

###### *Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

###### *Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective; ***insiste cependant sur le fait qu'alors que le rôle de l'OTAN est de protéger ses membres majoritairement européens d'attaques extérieures, l'Union devrait aspirer à pouvoir réellement se défendre et agir en toute autonomie si***

*nécessaire, en assumant une plus grande responsabilité à cet égard grâce à l'amélioration des équipements, des entraînements et de l'organisation;*

Or. en

**Amendement 197**  
**Georgios Epitideios**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience *à l'Est et au Sud*, ainsi qu'à investir dans la défense; *estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;*

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience, ainsi qu'à investir dans la défense;

Or. el

**Amendement 198**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; ***considère que les États membres devraient développer des capacités à déployer au titre de la PSDC afin de pouvoir agir de manière autonome si l'OTAN n'est pas encline à agir ou si une action de l'Union est plus appropriée;*** est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

Or. en

**Amendement 199**

**Laima Liucija Andrikienė**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union

européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; ***est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;***

européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; ***rappelle qu'une application rapide de la déclaration est primordiale et fait appel, à cette fin, au SEAE et aux homologues pertinents afin qu'ils élaborent des options concrètes d'application pour décembre 2016;***

Or. en

## **Amendement 200** **Geoffrey Van Orden**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

#### *Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; ***est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;***

#### *Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; ***demeure convaincu que l'OTAN est la première organisation de sécurité et de défense en Europe et que tous les États membres devraient se concentrer sur les améliorations à apporter à l'Alliance;***

*estime que l'Union dispose d'un potentiel en matière civile capable de faire la différence dans des régions instables;*

Or. en

### **Amendement 201**

**Afzal Khan, Liisa Jaakonsaari, Eugen Freund, Soraya Post**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 9**

###### *Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à **investir dans la** défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

###### *Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, **à lutter contre les menaces hybrides et les cybermenaces, à améliorer la sécurité maritime,** ainsi qu'à **coordonner le développement des capacités de** défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

Or. en

### **Amendement 202**

**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération **plus** étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; ***insiste sur la nécessité d'éviter les double-emplois entre les instruments de l'OTAN et ceux de l'Union***; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

Or. fr

**Amendement 203**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de

*Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de

la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités ***technologiques, industrielles et militaires*** offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres ***afin d'assurer une plus grande efficacité des ressources***; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

Or. en

#### **Amendement 204** **Eleftherios Synadinos**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

##### *Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à renforcer ensemble la résilience ***à l'Est et au Sud***, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; ***est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense***

##### *Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations, ***le cas échéant***, à renforcer ensemble la résilience, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres, ***dans le respect absolu des dispositions prévues à l'article 42, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne;***

*collective;*

Or. el

### **Amendement 205**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 9**

###### *Proposition de résolution*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à **renforcer ensemble la résilience** à l'Est et au Sud, ainsi qu'à **investir** dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

###### *Amendement*

9. se félicite de la déclaration conjointe du 8 juillet 2016 des présidents du Conseil européen et de la Commission, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord; met en exergue la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la sécurité et de la défense; est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à **joindre leurs efforts** à l'Est et au Sud, ainsi qu'à **harmoniser les investissements** dans la défense **nationale**; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;

Or. en

### **Amendement 206**

**Boris Zala**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 9 bis (nouveau)**

**9 bis.** *note que, bien que l'OTAN doive demeurer la base de la défense collective en Europe, les priorités politiques de l'Alliance et de l'Union peuvent différer, en particulier compte tenu du fait que les États-Unis se tournent vers l'Asie; note également que l'Union possède un ensemble unique d'instruments relatifs à la sécurité dont l'OTAN ne peut disposer, et vice-versa; est d'avis que l'Union devrait jouer un rôle plus prépondérant dans les crises sécuritaires se déroulant dans son environnement immédiat, contribuant ainsi à la mission de l'OTAN, en particulier dans un contexte de guerre hybride et de sécurité maritime; est convaincu de la nécessité, sur le long terme, d'une réforme des arrangements dits de "Berlin Plus", afin notamment de permettre à l'OTAN de faire usage des capacités et des instruments de l'Union; souligne que le désir d'autonomie stratégique de l'Union ainsi que l'élaboration d'une Union européenne de la défense doivent être réalisés en synergie totale avec l'OTAN et mener à une coopération plus efficace, une répartition équitable des charges ainsi qu'une division productive du travail entre l'Alliance et l'Union;*

Or. en

**Amendement 207**  
**Laima Liucija Andrikienė**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

**9 bis.** *est convaincu que la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait conduire ces deux organisations à*

*renforcer ensemble la résilience à l'Est et au Sud, ainsi qu'à investir dans la défense; estime que la coopération en matière de capacités offre la possibilité d'améliorer la compatibilité et les synergies entre les deux cadres; est convaincu qu'elle renforcerait également le rôle de l'OTAN dans la politique de sécurité et de défense et dans la défense collective;*

Or. en

**Amendement 208**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*9 bis. est convaincu qu'une politique de défense qui contribuera à la défense collective doit, pour autant que cela soit légitime, être élaborée dans un cadre différent de celui de l'OTAN; considère en particulier que le renforcement de la résilience des États membres à l'Est et au Sud est important, à condition toutefois que cette dernière ne nuise pas à des États tiers;*

Or. el

**Amendement 209**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10. est vivement préoccupé par les rapports attestant que les procédures administratives ralentissent inutilement*

*10. invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du*

*les mouvements transfrontaliers des forces de réaction rapide à l'intérieur de l'Union;* invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense *aux fins de la PSDC lorsque la clause de solidarité est invoquée et* lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

### **Amendement 210**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 10**

#### *Proposition de résolution*

10. est vivement préoccupé par les rapports attestant que les procédures administratives ralentissent inutilement les mouvements transfrontaliers des forces de réaction rapide à l'intérieur de l'Union; invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense *aux fins de la PSDC lorsque la clause de solidarité est invoquée et* lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

#### *Amendement*

10. est vivement préoccupé par les rapports attestant que les procédures administratives ralentissent inutilement les mouvements transfrontaliers des forces de réaction rapide à l'intérieur de l'Union; invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

### **Amendement 211**

**Ana Gomes**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. est vivement préoccupé par les rapports attestant que les procédures administratives ralentissent inutilement les mouvements transfrontaliers des forces de réaction rapide à l'intérieur de l'Union; invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense aux fins de la politique de sécurité et de défense commune lorsque la clause de solidarité est invoquée et lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

*Amendement*

10. est vivement préoccupé par les rapports attestant que les procédures administratives ralentissent inutilement **la constitution des forces pour les missions de la PSDC et** les mouvements transfrontaliers des forces de réaction rapide à l'intérieur de l'Union; invite les États membres à mettre en place un système européen de coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense aux fins de la politique de sécurité et de défense commune lorsque la clause de solidarité est invoquée et lorsqu'ils ont obligation de prêter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

**Amendement 212**  
**Boris Zala**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**10 bis. estime qu'une Union européenne de la défense, qui prévoit la capacité de l'Union à réagir rapidement et de manière autonome aux crises sécuritaires, nécessite le renforcement du partage de renseignements et l'appréciation commune de la situation des États membres, dans l'optique de construire au sein de l'Union une structure de renseignements autonome et dotée des effectifs adéquats, pouvant être à l'origine de la planification et de la conduite des opérations civiles et militaires de l'Union;**

*est d'avis qu'une telle agence de renseignements pourrait englober les aspects militaires et civil du renseignement, en conformité avec l'approche globale de la sécurité propre à l'Union; fait remarquer que le paysage institutionnel actuellement décousu dans le domaine du renseignement freine la capacité de l'Union à faire face aux crises et discrédite l'Union en tant qu'acteur majeur de sécurité et de défense dans son environnement et au-delà;*

Or. en

**Amendement 213**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 214**  
**Sabine Lösing**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

PE587.800v01-00

114/155

AM\1103508FR.doc

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;**

**supprimé**

Or. en

**Amendement 215  
Georgios Epitideios**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;**

11. invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;

Or. el

**Amendement 216**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; ***invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;***

*Amendement*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union;

Or. it

**Amendement 217**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ***ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union;*** invite les États membres à ***s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés***

*Amendement*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres; invite les États membres à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;

à la recherche et au développement;

Or. en

### **Amendement 218**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 11**

###### *Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de ***prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;***

###### *Amendement*

11. demande aux États membres de s'efforcer de parvenir ***aux objectifs de l'OTAN*** de 2 % du PIB consacré à la défense ***et de 20 %*** de leurs budgets de défense ***affectés*** aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement, ***en reconnaissant la primauté de l'OTAN et en identifiant, grâce à une division du travail adéquate, la valeur ajoutée de l'Union dans les aspects non militaires de la gestion de crise;***

Or. en

### **Amendement 219**

**Nikos Androulakis**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 11**

###### *Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union;

###### *Amendement*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union;

invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;

invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement, *afin de se rapprocher des quatre niveaux de référence d'investissement collectif de l'AED*;

Or. en

## **Amendement 220**

**Tonino Picula**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 11**

##### *Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; *invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement*;

##### *Amendement*

11. *demande la constitution de dispositions pratiques et de lignes directrices en vue de l'activation future de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE*; demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres *et aux institutions de l'Union* de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union;

Or. en

## **Amendement 221**

**Ana Gomes**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements *majeurs*, notamment ceux liés à la recherche et au développement;

*Amendement*

11. demande aux États membres de prendre les dispositions nécessaires aux fins de l'application de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, afin de permettre aux États membres de gérer efficacement l'aide et les contributions des autres États membres, ou de les faire gérer efficacement dans le cadre de l'Union; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements *de l'AED identifiés comme nécessaires*, notamment ceux liés à la recherche et au développement;

Or. en

**Amendement 222**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*11 bis. est d'avis que les difficultés financières qui pèsent sur le budget national s'accompagnent d'un ensemble d'opportunités pour le progrès, émanant de la nécessité d'une coopération plus étroite entre les États membres en matière de défense; se félicite de la décision de certains États membres d'interrompre ou d'inverser la tendance de réduction des dépenses de défense; invite les États membres à s'efforcer de parvenir à l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, et à affecter 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, notamment ceux liés à la recherche et au développement;*

Or. en

**Amendement 223**  
**Gilles Pargneaux**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***11 bis. est d'avis que le Parlement européen devrait occuper une place importante dans la future Union européenne de la défense et estime donc que la sous-commission sécurité et défense devrait devenir une commission parlementaire à part entière;***

Or. fr

**Amendement 224**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; ***estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;***

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen;

Or. el

**Amendement 225**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; ***regrette la suggestion de la VP/HR au COPS d'élaborer seulement un plan de mise en œuvre sur la sécurité et la défense au lieu de lancer un processus complet de livre blanc;*** estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 226**  
**Tonino Picula**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen ***et à demander au Conseil d'attribuer la rédaction de ce document sans délai;*** estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 227**  
**Urmaz Paet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. *invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union* sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. *se félicite de la proposition d'un plan de mise en œuvre* sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce *plan de mise en œuvre devrait préfigurer le processus conventionnel de* livre blanc, *qui* devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 228**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc *devrait orienter les* contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc *pourrait fournir des éléments utiles pour quantifier les éventuelles* contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. it

**Amendement 229**  
**Lefteris Christoforou**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter, ***de manière spécifique et réaliste***, les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 230**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité ***et de défense*** dans chaque ***cadre politique et financier pluriannuel de l'Union***;

*Amendement*

12. invite la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité dans chaque ***législature***;

Or. en

**Amendement 231**  
**Laima Liucija Andrikiienė**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. *invite* la VP/HR à présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. *demande à* la VP/HR *de* présenter un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 232**  
**Fernando Ruas**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. *invite* la VP/HR à *présenter* un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

*Amendement*

12. *demande à* la VP/HR *d'initier* un premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense, qui reposera sur la stratégie globale de l'Union approuvée par le Conseil européen; estime que ce livre blanc devrait orienter les contributions de l'Union en matière de sécurité et de défense dans chaque cadre politique et financier pluriannuel de l'Union;

Or. en

**Amendement 233**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait

*Amendement*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait

être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total; *invite la VP/HR à réviser son calendrier initial afin d'engager une consultation ciblée avec les États membres et les parlements;*

Or. en

**Amendement 234**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, *lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;*

*Amendement*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents;

Or. el

**Amendement 235**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et

*Amendement*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et

interparlementaires cohérents, *lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés*, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

interparlementaires cohérents et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

Or. en

**Amendement 236**  
**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

*Amendement*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, lesquels devraient se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, *notamment l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord*, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

Or. en

**Amendement 237**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de *processus intergouvernementaux et interparlementaires cohérents, lesquels devraient* se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien

*Amendement*

13. est convaincu que le livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait être le fruit de *contributions des différentes institutions de l'Union*, se fonder sur une coordination internationale avec nos partenaires et nos alliés, et bénéficier d'un soutien interinstitutionnel total;

interinstitutionnel total;

Or. es

**Amendement 238**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**14. estime que, sur la base de la stratégie globale de l'Union, le livre blanc devrait englober la stratégie de l'Union en matière de sécurité et de défense, les capacités jugées nécessaires pour le déploiement de cette stratégie ainsi que les mesures et les programmes au niveau de l'Union qui permettent d'exploiter ces capacités, lesquels devraient reposer sur une politique européenne commune des capacités et de l'armement;**

**supprimé**

Or. el

**Amendement 239**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

14. estime que, sur la base de la stratégie globale de l'Union, le livre blanc devrait englober la stratégie de l'Union en matière de sécurité et de défense, les capacités jugées nécessaires pour le déploiement de cette stratégie ainsi que les mesures et les programmes au niveau de l'Union qui permettent d'exploiter ces capacités, lesquels devraient reposer sur une politique européenne commune des capacités et de l'armement;

14. estime que, sur la base de la stratégie globale de l'Union, le livre blanc devrait englober la stratégie de l'Union en matière de sécurité et de défense, les capacités jugées nécessaires pour le déploiement de cette stratégie ainsi que les mesures et les programmes au niveau de l'Union qui permettent d'exploiter ces capacités, lesquels devraient reposer sur une politique européenne commune des capacités et de l'armement; **estime que tous**

*les avis, y compris ceux qui diffèrent de l'avis des défenseurs de l'UED, devraient être pris en compte étant donné que la défense et la sécurité demeurent des compétences nationales;*

Or. en

#### **Amendement 240**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. estime que, sur la base de la stratégie globale de l'Union, le livre blanc devrait englober la stratégie de l'Union en matière de sécurité et de défense, les capacités jugées nécessaires pour le déploiement de cette stratégie ainsi que les mesures et les programmes *au niveau* de l'Union qui permettent d'exploiter ces capacités, lesquels devraient reposer sur une politique *européenne commune* des capacités et de l'armement;

###### *Amendement*

14. estime que, sur la base de la stratégie globale de l'Union, le livre blanc devrait englober la stratégie de l'Union en matière de sécurité et de défense, les capacités jugées nécessaires pour le déploiement de cette stratégie ainsi que les mesures et les programmes *des États membres* de l'Union qui permettent d'exploiter ces capacités, lesquels devraient reposer, *entre autres*, sur une politique des capacités et de l'armement *nationale et collaborative*;

Or. en

#### **Amendement 241**

**Notis Marias**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 15**

###### *Proposition de résolution*

15. *estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des*

###### *Amendement*

*supprimé*

*investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;*

Or. el

**Amendement 242**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 243**

**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc *devrait* prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant *dans lequel figureraient* l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

*Amendement*

15. estime que le livre blanc ne peut prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant, *chaque État membre conservant son droit de veto, même dans le cadre de l'Alliance atlantique, mais doit cependant préciser* l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

Or. el

**Amendement 244**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc devrait *prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient* l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre *cet accord interinstitutionnel* en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, *afin d'assurer une cohérence mutuelle*;

*Amendement*

15. estime que le livre blanc devrait *faire figurer* l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre en compte *ces considérations* dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, *dans l'optique d'une coopération plus fructueuse*;

**Amendement 245**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme **d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant** dans **lequel** figureraient **l'ensemble** des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent **prendre cet accord interinstitutionnel** en compte dans leur propre planification **en matière de sécurité et de défense**, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

*Amendement*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme **d'une réflexion stratégique** dans **laquelle** figureraient des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union **possibles** pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent en **tenir compte** dans leur propre planification **stratégique**, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

Or. it

**Amendement 246**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc devrait **prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient** l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États

*Amendement*

15. estime que le livre blanc devrait **contenir** l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés **devraient prendre en compte les données figurant dans le livre blanc dans**

membres, les partenaires et les alliés **peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans** leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

***l'élaboration de*** leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

Or. fr

**Amendement 247**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence **mutuelle**;

*Amendement*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés peuvent prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence **et une complémentarité mutuelles**;

Or. en

**Amendement 248**  
**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord

*Amendement*

15. estime que le livre blanc devrait prendre la forme d'un accord

interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés *peuvent* prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

interinstitutionnel à caractère contraignant dans lequel figureraient l'ensemble des initiatives, des investissements, des mesures et des programmes de l'Union pour le cadre politique et financier pluriannuel concerné de l'Union; est convaincu que les États membres, les partenaires et les alliés *devraient* prendre cet accord interinstitutionnel en compte dans leur propre planification en matière de sécurité et de défense, afin d'assurer une cohérence mutuelle;

Or. en

#### **Amendement 249** **Urmas Paet**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 16 – partie introductive**

##### *Proposition de résolution*

16. estime que *le premier livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense devrait comprendre, entre autres, les initiatives de lancement ci-après:*

##### *Amendement*

16. estime que *les initiatives ci-après devraient être lancées immédiatement:*

Or. en

#### **Amendement 250** **Norica Nicolai**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 16 – tiret -1 (nouveau)**

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

- *une stratégie définissant les grandes étapes de la constitution et de la mise en œuvre de l'Union européenne de la défense;*

Or. en

**Amendement 251**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 1**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *l'action préparatoire sur la recherche en matière de politique de sécurité et de défense commune débutant en 2017, qui se poursuivra jusqu'en 2019;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 252**

**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 1**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *l'action préparatoire sur la recherche en matière de politique de sécurité et de défense commune débutant en 2017, qui se poursuivra jusqu'en 2019;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 253**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;*

*supprimé*

**Amendement 254**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 255**

**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;*

*supprimé*

Or. it

**Amendement 256**

**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense

- un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense

qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;

qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP, *si les États membres satisfont les besoins en ressources financières additionnelles;*

Or. en

**Amendement 257**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 2**

*Proposition de résolution*

- un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense qui soit plus ambitieux et couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;

*Amendement*

- un programme ultérieur de recherche dans le domaine de la défense qui soit plus ambitieux, *plus stratégique* et *qui* couvre la période allant jusqu'au prochain CFP;

Or. en

**Amendement 258**  
**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *l'examen de l'organisation, des procédures et des activités de l'Agence européenne de défense à la lumière de l'élargissement des opportunités de coopération et d'intégration provoqué par la sortie du Royaume-Uni de l'Union;*

Or. en

**Amendement 259**  
**Gilles Pargneaux**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un semestre européen de la défense qui évaluerait les progrès accomplis dans les efforts budgétaires des États membres en matière de défense;*

Or. fr

**Amendement 260**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *des solutions aux obstacles d'ordres administratif, financier et politique qui entravent le déploiement des groupements tactiques;*

Or. en

**Amendement 261**  
**Gilles Pargneaux**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 262**  
**Vincent Peillon**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 263**  
**Arnaud Danjean**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 264**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 265**  
**Knut Fleckenstein, Arne Lietz**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 266**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 267**  
**Georgios Epitideios**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;*

*supprimé*

Or. el

**Amendement 268**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

- un soutien au déploiement de **bataillons multinationaux** dans les États membres **sur la frontière orientale**;

*Amendement*

- un soutien au déploiement de **forces multinationales** dans les États membres **de la région méditerranéenne à la seule fin de contribuer à faire face à l'urgence humanitaire provoquée par les flux migratoires**;

Or. it

**Amendement 269**  
**Laima Liucija Andrikienė**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

- un soutien **au déploiement de** bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;

*Amendement*

- un soutien au **développement de l'infrastructure nécessaire (y compris l'hébergement) pour les** bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;

Or. en

**Amendement 270**  
**Geoffrey Van Orden**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

- un soutien **au déploiement de** bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;

*Amendement*

- un soutien **à l'initiative de l'OTAN qui déploiera des** bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;

Or. en

**Amendement 271**

**Kati Piri**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

- un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale;

*Amendement*

- un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres sur la frontière orientale ***par l'OTAN***;

Or. en

**Amendement 272**

**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 3**

*Proposition de résolution*

- un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres ***sur la frontière orientale***;

*Amendement*

- un soutien au déploiement de bataillons multinationaux dans les États membres ***au moment et à l'endroit voulus***;

Or. en

**Amendement 273**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 4**

*Proposition de résolution*

- ***la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, en vue d'une première application dans le cadre de la programmation du prochain CFP***;

*Amendement*

***supprimé***

Or. en

#### **Amendement 274**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 16 – tiret 4**

###### *Proposition de résolution*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, *en vue d'une première application dans le cadre de la programmation du prochain CFP*;

###### *Amendement*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, *qui détaille les scénarios potentiels d'opérations militaires de la PSDC et examine les investissements en défense nationale ainsi que les mesures de développement des capacités en vue des besoins spécifiques de la PSDC en matière de capacités militaires*;

Or. en

#### **Amendement 275**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 16 – tiret 4**

###### *Proposition de résolution*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, *en vue d'une première application dans le cadre de la programmation du prochain CFP*;

###### *Amendement*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc *qui détaille les scénarios potentiels d'opérations militaires pour la PSDC, examine les capacités de défense nationale et les investissements concernant les besoins spécifiques de la PSDC en matière de capacités militaires*;

Or. en

#### **Amendement 276**

**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 4**

*Proposition de résolution*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, en vue *d'une* première application dans le cadre de la programmation du prochain CFP;

*Amendement*

- la mise au point d'un processus régulier de livre blanc, en vue *d'évaluer une* première application *éventuelle* dans le cadre de la programmation du prochain CFP;

Or. it

**Amendement 277**  
**Marietje Schaake**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un plan d'action pour renforcer et élargir le mécanisme Athena afin d'allouer plus de fonds de l'Union aux missions de cette dernière;*

Or. en

**Amendement 278**  
**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 5**

*Proposition de résolution*

- *une conférence des parties prenantes sur l'élaboration d'une politique européenne commune des capacités et de l'armement;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. en

## **Amendement 279**

**Michael Gahler**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16 – tiret 5**

##### *Proposition de résolution*

- une conférence des parties prenantes sur l'élaboration d'une politique européenne commune des capacités et de l'armement;

##### *Amendement*

- une conférence des parties prenantes sur l'élaboration d'une politique européenne commune des capacités et de l'armement *fondée sur un réexamen de la défense de l'Union*;

Or. en

## **Amendement 280**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16 – tiret 5**

##### *Proposition de résolution*

- *une conférence des parties prenantes sur l'élaboration d'une politique européenne commune* des capacités et de l'armement;

##### *Amendement*

- *des propositions visant l'harmonisation des politiques nationales* des capacités et de l'armement;

Or. en

## **Amendement 281**

**Gilles Pargneaux**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16 – tiret 5 bis (nouveau)**

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

- *la résolution des problèmes juridiques empêchant la mise en œuvre de la communication conjointe sur le renforcement des capacités pour favoriser la sécurité et le développement dans les*

*pays tiers;*

Or. fr

**Amendement 282**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *la mise en place d'une capacité permanente de planification et de conduite militaire;*

Or. en

**Amendement 283**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 5 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *la réforme du concept de groupement tactique de l'Union aux fins de la constitution d'unités permanentes, indépendantes d'un pays pilote et invariablement soumises à la formation commune;*

Or. en

**Amendement 284**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 5 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *la création d'un fonds de lancement militaire tel que prévu à l'article 41, paragraphe 3, du traité UE qui accélérerait nettement le lancement des opérations militaires de la PSDC;*

Or. en

**Amendement 285**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 5 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *la réforme du mécanisme Athena visant à augmenter son potentiel de partage des coûts et de financement commun, en particulier en vue du déploiement des groupements tactiques de l'Union et d'autres moyens de réaction rapide, ou encore à renforcer les capacités des acteurs militaires dans les pays partenaires (formation, encadrement, conseil, approvisionnement en équipement, amélioration de l'infrastructure et autres services);*

Or. en

**Amendement 286**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 6**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- un processus de réflexion sur les investissements étrangers directs dans les

- un processus de réflexion sur les investissements étrangers directs dans les

industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité, *en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union*;

industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité;

Or. en

**Amendement 287**  
**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 6**

*Proposition de résolution*

- *un processus de réflexion* sur les investissements étrangers directs dans les industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité, en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union;

*Amendement*

- *l'élaboration d'une stratégie* sur les investissements étrangers directs dans les industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité, en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union;

Or. en

**Amendement 288**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 6**

*Proposition de résolution*

- un processus de réflexion sur les investissements étrangers directs dans les industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité, *en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union*;

*Amendement*

- un processus de réflexion sur les investissements étrangers directs dans les industries et les prestataires de services d'importance stratégique en matière de défense et de sécurité;

Or. en

**Amendement 289**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 7**

*Proposition de résolution*

- un processus de réflexion sur la *normalisation* du double usage, *en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union*;

*Amendement*

- un processus de réflexion sur la *reconnaissance mutuelle* du double usage *à la lumière de la nouvelle proposition anticipée à la fin de l'examen en cours*;

Or. en

**Amendement 290**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 7**

*Proposition de résolution*

- un processus de réflexion sur la normalisation du double usage, *en vue de l'élaboration d'une législation au niveau de l'Union*;

*Amendement*

- un processus de réflexion sur la normalisation du double usage;

Or. en

**Amendement 291**

**Norica Nicolai**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 7**

*Proposition de résolution*

- un processus de réflexion sur la normalisation du double usage, en vue de l'élaboration d'une législation *au niveau de l'Union*;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

**Amendement 292**  
**Nikos Androulakis**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *une réflexion sur la création d'un quartier général permanent de commande et de contrôle des opérations militaires de la PSDC;*

Or. en

**Amendement 293**  
**Notis Marias**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un système à l'échelle de l'Union pour la coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense;* **supprimé**

Or. el

**Amendement 294**  
**Tamás Meszerics**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un système à l'échelle de l'Union pour la coordination des mouvements* **supprimé**

*rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense;*

Or. en

**Amendement 295**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *un système à l'échelle de l'Union pour la coordination des mouvements rapides du personnel, des équipements et des fournitures des forces de défense;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 296**

**Geoffrey Van Orden, Anna Elżbieta Fotyga**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *les premiers éléments du plan d'action européen de la défense;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 297**

**Michael Gahler**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 – tiret 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- les premiers éléments du plan d'action européen de la défense;

- les premiers éléments du plan d'action européen de la défense *fondé sur*

*un livre blanc de l'Union sur la sécurité et la défense;*

Or. en

**Amendement 298**  
**Urmas Paet**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *des mesures visant à améliorer la coopération et la confiance parmi les acteurs de la cybersécurité et de la défense;*

Or. en

**Amendement 299**  
**Georgios Epitideios**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;*

*supprimé*

Or. el

## **Amendement 300**

**Notis Marias**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16 – tiret 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;*

*supprimé*

Or. el

## **Amendement 301**

**Tamás Meszerics**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16 – tiret 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 302**  
**Fabio Massimo Castaldo**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 10**

*Proposition de résolution*

- *les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. it

**Amendement 303**  
**Ramona Nicole Mănescu**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 10**

*Proposition de résolution*

- les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et **la** défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;

*Amendement*

- les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la **coopération en matière de réaction et communications stratégiques**, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la **coordination en matière de** cybersécurité et défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de **la recherche et de** la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;

Or. en

## Amendement 304

Norica Nicolai

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 16 – tiret 10

##### *Proposition de résolution*

- *les premiers projets* UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;

##### *Amendement*

- *la première stratégie* UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, ***leur prévention et la capacité de résilience***, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires à l'Est et au Sud;

Or. en

## Amendement 305

Eleftherios Synadinos

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 16 – tiret 10

##### *Proposition de résolution*

- les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires ***à l'Est et au Sud***;

##### *Amendement*

- les premiers projets UE-OTAN sur la lutte contre les menaces hybrides ***et asymétriques***, sur la coopération opérationnelle, notamment en mer, et sur les migrations, sur la cybersécurité et la défense, sur les capacités de défense, sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, sur les exercices, et sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité de nos partenaires, ***chaque fois que cela s'avère nécessaire***;

Or. el

## Amendement 306

Javier Nart, María Teresa Giménez Barbat, Norica Nicolai, Hilde Vautmans

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 – tiret 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *tout en envisageant la création d'un Conseil des ministres de la défense permanent;*

Or. en

**Amendement 307**  
**Jonás Fernández**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*16 bis. propose que l'Union européenne de la défense se mette en marche immédiatement grâce à un système d'intégration différée, moyennant deux étapes:*

*a) l'activation de la coopération structurée permanente, préalablement adoptée par le Parlement, et son intégration au programme "Un nouvel élan" de la présidence de la Commission;*

*b) la mise en marche du plan d'action de la stratégie globale sur la politique étrangère et de sécurité de la HR.*

Or. es